# MODIFICATION DES OBJECTIFS COMMERCIAUX

Vos élus ***FO LCL*** ont une nouvelle fois interrogé la direction pour savoir si les **objectifs commerciaux pouvaient être modifiés en cours d'année**. La réponse est la suivante : **Non**, sauf cas particuliers (modification d'un produit, modification de structure des portefeuilles d'une agence). Toujours est-il que toute modification est de niveau DGA ou DR et le total d'objectifs d'une agence ou d'une DGA ne peut être modifié.

**--->** Si vous constatez une anomalie, n'hésitez pas à en demander les explications et si besoin, contactez un représentant ***FO LCL***.

## ACCORD TÉLÉTRAVAIL

**849** salariés ont demandé à en bénéficier à ce jour dont **742** issus du réseau. Aucun refus répertorié par la direction. N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez un problème dans l'application de cet accord.

## MESURES SOCLES

Pour rappel, lors d'un changement de métier, par exemple de Conseiller Particulier à Conseiller Privé, la **mesure socle** s'applique après 3 mois de prise de poste.

## PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

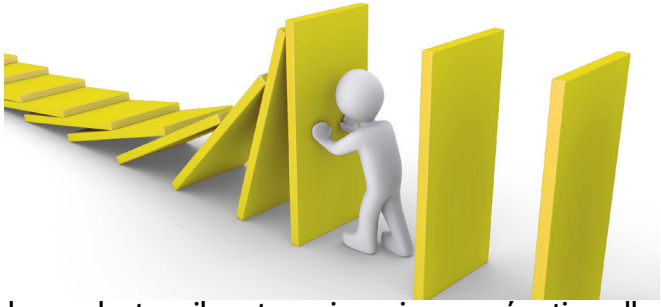

**Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail et Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels 2022 (PAPRIPACT et DUER) :**

Même si la présentation de ces documents arrive hors délais (fin juin pour une programmation d'actions sur l'année), il n'en demeure pas moins que cette année, la direction a organisé plusieurs réunions préparatoires avec les élus pour l'élaboration de ces 2 documents. Après 3 réunions, pour la 1ère fois, plusieurs plans d'actions proposés par les élus, ont été intégrés. Et pour cause : certains points deviennent urgents comme l'aération, la climatisation, l'amiante, l'ergonomie des postes de travail et les RPS à tous les niveaux (charge de travail, autonomie, exigences émotionnelles, rapports sociaux et conflits de travail, organisation du travail et risques dans le cadre d'une épidémie/pandémie).

Vos conditions de travail dépendent de ces actions pour lesquelles vos élus ***FO LCL*** ne manqueront pas de demander des points d'étape à la direction pour vérifier leurs mises en place et leur efficacité.

## AGENCES FERMÉES - ENVOI DE CHÉQUIERS

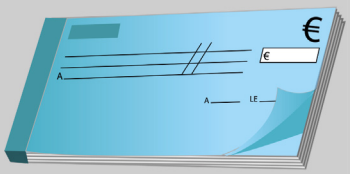

Suite à la fermeture de plusieurs agences du périmètre dans le cadre du projet Nouvelle Génération, vos élus FO LCL ont demandé **la gratuité des envois de chéquiers au domicile** des clients des agences concernées. Malheureusement, la direction s'y refuse en indiquant que des remboursements peuvent être faits au cas par cas. Et c'est comme ça qu'LCL souhaite devenir **N° 1** de la satisfaction clients…

Ce n'est pas gagné !!!

# QUI CONTACTER EN CAS D'INCIDENT LE SAMEDI MATIN ?

Plusieurs cas possibles selon l'incident qui peuvent aller de la SCT, aux forces de l'ordre, en passant par le DGA ou la DR. Dans tous les cas, le DGA doit toujours être joignable et le DR également.

# DEVENIR DE LA DR GARD/LOZÈRE

Après plusieurs mois de bruits de couloirs concernant la DR Gard/Lozère, la direction a indiqué travailler sur le rattachement de la DR Gard/Lozère avec la DR HAPO. Pour autant, rien n'est fixé pour l'instant et des réflexions sont en cours, notamment concernant le devenir de la DGA des Cévennes, aujourd'hui composée de seulement 3 agences suite à la fermeture de 3 agences de Lozère. Espérons que les travaux d'été iront dans le bon sens et permettront d'améliorer les conditions de travail, sans amoindrir encore le parc agence de ces 2 départements et que surtout chacun soit pris en considération tant au niveau professionnel que personnel. Affaire à suivre après les congés d'été….

# TRAVAUX DE MISE AU NOUVEAU CONCEPT

## MARSEILLE POINTE ROUGE

Vos élus ***FO LCL*** ont refusé de voter ce projet. Malgré un problème récurrent d'odeurs nauséabondes, sans aucune recherche d'amélioration pour le personnel, la direction vient de recevoir l'aval de certains de vos élus qui ont voté favorablement à ce projet. Vos élus ***FO LCL*** quant à eux, ne lâchent pas le personnel et ont demandé un audit aéraulique. A suivre…

## AIX JAS DE BOUFFAN

Vos élus ***FO LCL*** ont émis un avis défavorable, contrairement aux autres élus. En effet, cette agence passera au nouveau concept, certes, mais à moindre coût. Nous avons dû insister pour obtenir la création d'un 4ème bureau, nécessaire lors de la venue de la DA ou du Conseiller Pro. Cependant, les élus ***FO LCL*** demandaient à ce que le projet soit revu dans son ensemble afin d'intégrer ce nouveau bureau en respectant des espaces de circulation acceptables et en conservant l'accès pour la clientèle à la borne chèques et à l'automate intérieur. Malheureusement, la direction a fait le choix de faire « rentrer aux forceps » ce 4ème espace avec, pour conséquence, la fermeture totale du point de vente (y compris ELS) en dehors des horaires d'ouverture. Pourtant, le nombre d'incivilités est grandissant sur cette agence et il y a fort à parier que nos collègues seront pris à partie par la clientèle mécontente de voir ses services bancaires diminués de la sorte. Il ne manquait pas grand-chose pour que ce projet travaux soit cohérent. Une fois de plus, c'est raté !

# HORAIRES VARIABLES SITE POSC MARSEILLE

Information sur l'évolution du règlement horaires variables du site POSC Marseille : Vos élus ***FO LCL*** et CFDT ont demandé la mise en place d'une commission ad'hoc, inscrite dans l'accord horaires variables, qui serait chargée d'analyser les conséquences de cette nouvelle modification du règlement horaires du service POSC. Malheureusement, SNB et SUD ne nous ont pas suivis et seulement 3 salariés de ce service seront interrogés pour valider cette nouvelle organisation (choisis par qui ? sur quels critères ?)

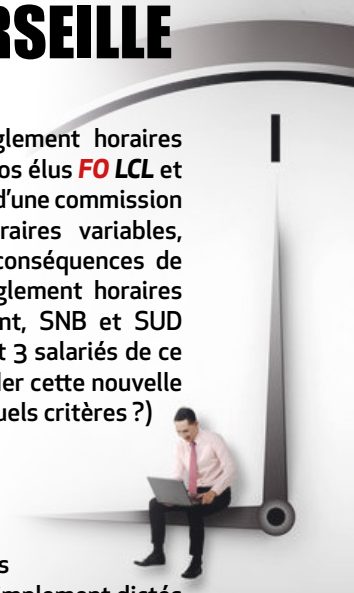

A force de revoir les conditions de mise en œuvre des horaires variables de ces services, bientôt, ils n'auront plus de variables que le nom et seront purement et simplement dictés par la direction. Au passage, cette dernière a imposé des plages de présence obligatoires de plus en plus contraignantes, qui plus est, en dehors des horaires d'ouverture des agences…
Comprenne qui pourra…

# RENTRÉE ÉTUDIANTE

## instructions et partenariats

Les conseillers particuliers ayant une clientèle étudiante sont les référents sur le marché étudiant (regroupement des accords, etc…) mais ils n'ont pas de carte de démarche et ne peuvent rencontrer les corpo/BDE etc…, qu'avec un manager DA ou DGA.

**Lydie COMPIN**
Tél. : 06 19 55 68 28
**William WAECHTER**
**Kelly BOULE**
**Florence LALLET**
**Yannick BLANCHARD**

**Fabien ALCAZAR**
Tél. : 06 84 90 30 88
**Brigitte HOULETTE**
**Brice CHANON**
**Karine DOS REIS**
**Philippe GARCIA**

Restez informés et connectés à FO-LCL

*Appli FO LCL*

*twitter.com/FOLCL*
*FO LCL*
*folcl.insta*